

Programme de formation

FORMATION SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (- 300 salariés)

But de la formation

Les membres de la délégation du personnel du comité social et économique (dans tous les établissements de plus de 11 salariés), bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (Article L. 2315-18). Cette formation est renouvelée lorsque les représentants ont exercé leur mandat pendant quatre ans, consécutifs ou non (Art. L. 2315-17).

- Connaître le rôle et les attributions des différents acteurs de la prévention;
- Observer et analyser une situation de travail et proposer des mesures correctives/préventives;
- Participer activement et efficacement aux différentes réunions (CSE, CSSCT, groupe de travail en prévention);
- Contribuer à l'amélioration de la Santé, de la Sécurité et des Conditions de Travail;
- Promouvoir la prévention des risques professionnels.

Objectifs pédagogiques

1. Connaître le rôle et attributions des acteurs de la prévention
2. Observer et analyser une situation de travail et proposer des actions
3. Participer activement et efficacement aux réunions ou groupe de travail (CSE, CSSCT)
4. Contribuer à l'amélioration de la Santé, de la Sécurité et des conditions de travail
5. Se familiariser avec les aspects réglementaires de la SSCT,

Pré-requis

Aucun prérequis

Type de public

Toutes personnes participant à la prévention et à l'amélioration de la Santé, Sécurité et Conditions de Travail des entreprises de moins de 300 salariés :

- Président du CSE / CSSCT
- Membres du CSE / CSSCT
- Responsable Santé et Sécurité / QSE / HSE
- Etc.

Participants : 4 à 12 maximum

Moyens pédagogiques

Vidéo projecteur, films...

Evaluation des compétences par des exercices théoriques, études de cas et mises en situation.

Sanction de la formation

Délivrance d'une Attestation de formation.

Méthodes pédagogiques

Exposés théoriques illustrés par des études de cas.

Echanges.

Formation interactive et utilisation de logiciel ludique.

La formation est animée par un formateur disposant d'une qualification en Santé Sécurité et Condition de Travail et justifiant d'une expérience dans les domaines concernés.

Durée

21 heures (3 jours).

Programme

Définitions et enjeux de la Prévention

Les acteurs de la prévention (internes et externes)

Les responsabilités:

Responsabilité civile et responsabilité pénale

La faute inexcusable et ses conséquences

Les responsabilités en matière d'accident dutravail

Exercice de groupe

Fonctionnement, rôles et missions du CSE/CSSCT:

Champ d'application

Composition

Fonctionnement

Moyens

Réunions (quand, comment, qui, préparation, plantype de la réunion, plan d'action du CSE/CSSCT...)

Publicité des travaux du CSE/CSSCT

Champ de compétences et missions du CSE/CSSCT, Le règlement intérieur,

Les visites d'inspections du CSE/CSSCT + Cas pratiques

Les enquêtes

Le rôle consultatif du CSE/CSSCT

L'information au CSE/CSSCT

Le rapport annuel et le programme annuel de prévention

Le droit d'alerte et de retrait pour danger grave et imminent + Cas pratiques

Prescriptions Réglementaires:

Réglementation (Sources du Droit, Code du travail, ...)

Les principales obligations réglementaires en Santé et Sécurité au Travail (formations, documents, contrôles, exercices périodiques, ...)

Analyse d'une situation de travail :

Définitions des notions de Dangers, Risques et

Situation dangereuse

Les familles de risques et Point sur des risques en fonction des demandes des participants et/ou de l'actualité (Exemple : La prévention des troubles musculosquelettiques, la prévention de la pénibilité au travail, la prévention des risques psychosociaux, les risques chimiques, ...) + Cas pratiques

Principes Généraux de Prévention + Cas pratiques

Analyse des risques, évaluation des risques professionnels et plan d'actions :

Document Unique + Cas pratiques

Prévention de la pénibilité au travail + Cas pratiques

Accidents de travail, Maladies professionnelles

Analyse des accidents du travail et incidents :

Enjeux (humains, financiers, ...)

Les différentes étapes de la méthode:

Le recueil des faits + Cas pratiques

La construction de l'arbre des causes relatif à l'accident + Cas pratiques

Analyse des causes, mesures de prévention et rapport + Cas pratiques

Le plan d'action + Cas pratiques

Bilan de la formation